

DEC122233INSB

Décision portant création du groupement de recherche n°3557 intitulé « Groupe de Recherche en Psychiatrie »

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis des instances compétentes du comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis du directeur de l'institut des Sciences Biologiques ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Création

Est créé à compter du 1^{er} janvier 2012, le groupement de recherche n° 3557 intitulé « Groupe de Recherche en Psychiatrie » :

Etablissements partenaires : INSERM, Université de Lille 2, Université de Rennes 1, CEA, Université Paris-Sud, Université de Lyon 1, Université de Rouen, Université de Tours, Université de Poitiers, Université Paris Descartes, Université Pierre et Marie Curie.

Institut : Institut des Sciences Biologiques

Délégation : Paris A

Section d'évaluation : 26

Article 2 : Direction

Madame Marie-Odile Krebs, Professeur des universités-Praticien Hospitalier est nommée directrice du GDR à compter de cette même date.

Article 3 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 19 septembre 2012

Le président
Alain Fuchs

DEC 140509INSHS

Décision portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°7184 intitulée Institut d'histoire du droit.

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 janvier 2014 portant attribution de fonctions au Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu la décision n° 100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu les avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis émis par le comité d'évaluation et le conseil de laboratoire ;

Sur proposition du directeur de l'Institut des sciences humaines et sociales ;

Vu l'accord des partenaires ;

DECIDE :

Art.1 : Est renouvelée à compter du 1^{er} janvier 2014 l'unité mixte de recherche suivante :

Institut de rattachement : Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)
Délégation Paris A

UMR n°7184

Intitulé : Institut d'histoire du droit

Directeur : M. Olivier DESCAMPS, Professeur des universités

Directeur-adjoint : M. Franck ROUMY, Professeur des universités

Directeur-adjoint : Philippe COCATRE-ZILGIEN, Professeur des universités

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE PANTHEON-ASSAS PARIS 2

Etablissement partenaire : ARCHIVES NATIONALES

Section d'évaluation : 36

Art.2. : - Le mandat du directeur mentionné à l'article 1 prend effet au 1er janvier 2014.

Art. 3. : - La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 03 mars 2014

Le président
Alain Fuchs

DEC 140508INSHS

Décision portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°7106 intitulée Centre d'Etudes et de Recherches de Sciences Administratives et Politiques (CERSA)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 janvier 2014 portant attribution de fonctions au Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu la décision n° 100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu les avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis émis par le comité d'évaluation et le conseil de laboratoire ;

Sur proposition du directeur de l'Institut des sciences humaines et sociales;

Vu l'accord des partenaires ;

DECIDE :

Art. 1 : Est renouvelée à compter du 1^{er} janvier 2014, l'unité mixte de recherche suivante

Institut de rattachement : Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)

Délégation Paris A

UMR n°7106

Intitulé : Centre d'Etudes et de Recherches de Sciences Administratives et Politiques

Directeur : M. Michel BORGETTO, Professeur des universités

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE PANTHEON-ASSAS PARIS 2

Sections : 36, 40

Art.2. : - Le mandat du directeur mentionné à l'article 1 prend effet au 1er janvier 2014.

Art. 3. : - La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 03 mars 2014

Le président
Alain Fuchs